

Décision

Générale

colonial

Décision n° 154 concernant les Services d'Etat.

n° 154

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date de publication
4 février 1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Mohamed Moussa, mle 2521, du dépôt de la Milice, est licencié pour raison disciplinaire pour compter du 25 janvier 1965.